

Chancellerie d'Etat

Postgasse 68
3000 Berne 8
Téléphone 031 633 75 91
Télécopie 031 633 75 97
communication@be.ch
www.be.ch

Faubourg du Lac 45, Case postale 299
2501 Biel/Bienne
Téléphone 031 633 75 55
info.caf@sta.be.ch
www.caf-bienne.ch

Berne/Bienne, le 20 août 2019

(et 584588)

Communiqué de presse commun de la Chancellerie d'Etat du canton de Berne et du
Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne

Aide fédérale aux cantons plurilingues : subventions 2019

La Confédération a versé au canton de Berne des subventions pour un montant total de 250 000 francs en 2019 en vertu de la loi fédérale sur les langues. Le montant des demandes pour l'année 2019 s'élevait à plus de 444 500 francs. L'aide fédérale a permis de soutenir 15 projets contribuant à la vitalité du bilinguisme cantonal dans différents domaines d'activités tels que la culture, la santé et la formation. La Convention établie entre la Confédération et le canton Berne devra être renégociée durant l'année 2020 pour la période 2021-2024.

Les questions relatives à la priorisation des projets tout comme la hauteur du financement qui leur est accordé sont abordés dans un groupe de travail cantonal. Conformément au cadre législatif, plus de 30 % de la subvention fédérale 2019 a été investi dans le domaine de la culture. Quatre manifestations et institutions culturelles ont ainsi reçu des aides fédérales en 2019 pour un montant total de 85 000 francs. Nebia (anciennement Les Spectacles français), le Festival du Film Français d'Helvétie, l'exposition bilingue « Plus fort que la violence » concernant les violences domestiques et les Journées photographiques de Bienne sont parmi les bénéficiaires de cette subvention.

Formations bilingue et francophone

Le domaine de la formation a été soutenu en 2019 à hauteur de 109 000 francs. Les Écoles supérieures de commerce de Bienne et de La Neuveville ainsi que le Campus Bienne de la Haute école spécialisée bernoise ont bénéficié d'une aide d'un montant total de 44 000 francs. Une subvention de 38 000 francs a également été accordée à un projet de renforcement de la formation professionnelle bilingue et francophone à Bienne. Initié par le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) et soutenu par la Direction de l'instruction publique du canton de Berne, ce projet vise à accompagner des jeunes en difficulté durant leur cursus de secondaire I afin de les épauler dans l'obtention d'une place d'apprentissage ou d'une formation dans leur région, et cela malgré la barrière de la langue.



Une aide de 12 000 francs a été attribuée au projet de la Haute école pédagogique alémanique PH Bern visant à développer une culture de l'enseignement bilingue par le biais de modules de formation continue. Finalement, le développement du bilinguisme au sein du personnel de l'administration cantonale reçoit également une subvention de 15 000 francs.

Bilinguisme hospitalier à Bienne et à Berne

L'Hôpital de l'Île à Berne et le Centre hospitalier de Bienne (CHB) continuent d'être encouragés à développer le bilinguisme par une enveloppe globale de 52 000 francs. Du côté de l'Hôpital de l'Île, cette aide permet le développement et la poursuite de projets en faveur du bilinguisme tels que des cours de langue pour le personnel. Du côté du CHB, détenteur du Label du bilinguisme, les efforts se poursuivent afin d'ancrer dans les relations interprofessionnelles ainsi que dans les relations avec la patientèle et les proches la pratique des deux langues officielles du canton de Berne. Les deux établissements hospitaliers renforcent ainsi progressivement la place du français en leur sein, pour fonctionner de manière bilingue comme l'exige la loi.

Demandes 2020

Accordées par l'Office fédéral de la culture, les subventions sont réparties dans le canton de Berne sur proposition d'un groupe de travail présidé par le vice-chancelier du canton de Berne avec la participation du CAF, du Forum du bilinguisme, du Conseil du Jura bernois (CJB) et des Directions cantonales.

Pour 2020, les demandes de subventions sont à soumettre, d'ici au 31 octobre 2019, à la Chancellerie d'État du canton de Berne, Office du bilinguisme, de la législation et des ressources (OBLR), Postgasse 68, 3008 Berne (courriel : info.azgr@sta.be.ch).

Les subventions pour 2019 se répartissent comme suit :

- ESC Bienne– Formation bilingue en immersion (23 000 CHF)
- ESC Bienne – Label du bilinguisme (2 000 CHF)
- ESC La Neuveville – Organisation Foire des entreprises (2 000 CHF)
- Bilinguisme@Campus Biel/Bienne BFH (11 000 CHF)
- Festival du Film Français d'Helvétie – Projet d'extension en ville de Berne (30 000 CHF)
- Promotion du bilinguisme par la plate-forme en ligne TANDEM BFH (6 000 CHF)
- Journées photographiques de Bienne – Le laboratoire de médiation culturelle (7 000 CHF)
- Vivre le bilinguisme à la PH Berne (12 000 CHF)
- Promotion du bilinguisme du personnel de l'administration cantonale (15 000 CHF)
- Bilinguisme et traduction au groupe d'aménagement cantonal (4 000 CHF)
- Les Spectacles français à la rencontre du public germanophone (13 000 CHF)
- Apprentissage bilingue et francophone à Bienne (38 000 CHF)
- Bilinguisme au Centre hospitalier de Bienne (21 000 CHF)
- Usage du français avec les patients francophones et leurs proches afin d'éviter toute discrimination linguistique (31 000 CHF)
- Exposition bilingue concernant la violence domestique (35 000 CHF)

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

- David Gaffino, vice-chancelier du canton de Berne, au 031 633 75 20 (de 08h30 à 10h15)
- Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, au 031 636 52 85 ou au 079 784 93 92